

**Protocole PPCR :
Parcours Professionnel Carrière Rémunération
Ponction paie décembre (suite)
Mesures annoncées corps A**

Ponction sur la paie de décembre pour des collègues de catégorie B

Dans le prolongement de notre [lettre ouverte au PDG](#) suite à la ponction inopinée sur la paie de décembre (parfois supérieure à 10 %) pour certains agents du corps des TR, la DG s'est engagée le 23 décembre sur une compensation en « aide exceptionnelle » sous forme de « don » (extrait ci-dessous)

« Cette aide exceptionnelle est justifiée en soi et socialement par la nécessité de recouvrer les sommes en une seule fois, fin décembre, sans information préalable suffisamment précoce. Son traitement en a ainsi été très simplifiée, sur la base nécessaire de la demande de l'agent. A cet effet, les services sociaux ont été mobilisés et une adresse générique a été créée : l'accès vient d'en être élargi, à la demande de Sud- recherche ».

Le PDG l'a confirmé lors de ses déplacements ce début janvier à Montpellier et à Toulouse. **Nous invitons donc les agents à adresser leur demande à contributiondesolidarite@inra.fr** (mail dédié ouvert par la DRH), sur la base de l'engagement pris par la direction (*plus d'éléments dans le courriel DG-PDG repris en pièce jointe de notre message*).

Nous attendons que ce message referme définitivement un épisode pénible pour tous !

Mesures annoncées concernant les corps de la catégorie A

La Ministre de l'Education Nationale et de l'ESR a lancé ce 12 janvier une grande campagne de comm' sur les carrières des corps de la catégorie A de l'ESR... Les documents de cette grand-messe ont été transmis aux syndicats non signataires du protocole PPCR uniquement la veille au soir à 21 H. Notre syndicat n'a pas manqué de dire à la Ministre ce qu'il pensait de ses méthodes peu respectueuses...

Nous y avons rappelé nos revendications prioritaires : une revalorisation de tous les agents avec pour objectif de réduire les inégalités, au travers notamment de revalorisations uniformes et de réduction des écarts des pentes entre les différents grades et corps... ce qui est loin d'être le résultat de ces mesures !

Nous avons aussi rappelé que **nous ne nous satisfaisons pas de la manière dont ont été traités les agents de la catégorie B et surtout de C**. Pour l'instant ce qu'on surtout vu ces collègues, c'est la **disparition des échelons accélérés** qui dans les EPST bénéficiaient à peu près à tout le monde !

[Lire l'intervention SUD au Ministère le 12 janvier](#) et, en pièces jointes de cet article, **les documents diffusés concernant l'évolution de carrière dans les corps de la recherche...**

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre de ce non-accord PPCR au sein des 3 catégories de la fonction publique, lire aussi la [nouvelle brochure Solidaires](#) et [la compil' des articles](#) de notre site sur ce sujet.

Pour une meilleure année 2017 : les vœux n'y suffiront pas...
syndiquons-nous !

